

THIERRY DARDART




Les Pâques  
Sanglantes

LAON, 1112



POUR LES SIÈCLES DES SIÈCLES, MMXVIII



ISBN : 978-2-9558715-0-8

*Toute reproduction, même partielle, de cet ouvrage est interdite. Une copie ou reproduction, par quelque procédé que ce soit, constitue une contrefaçon passible des peines prévues par la loi du 11 mars 1957 sur la protection des droits d'auteur.*

Tous droits réservés.

Numéro de dépôt à la SCAD : 000209305



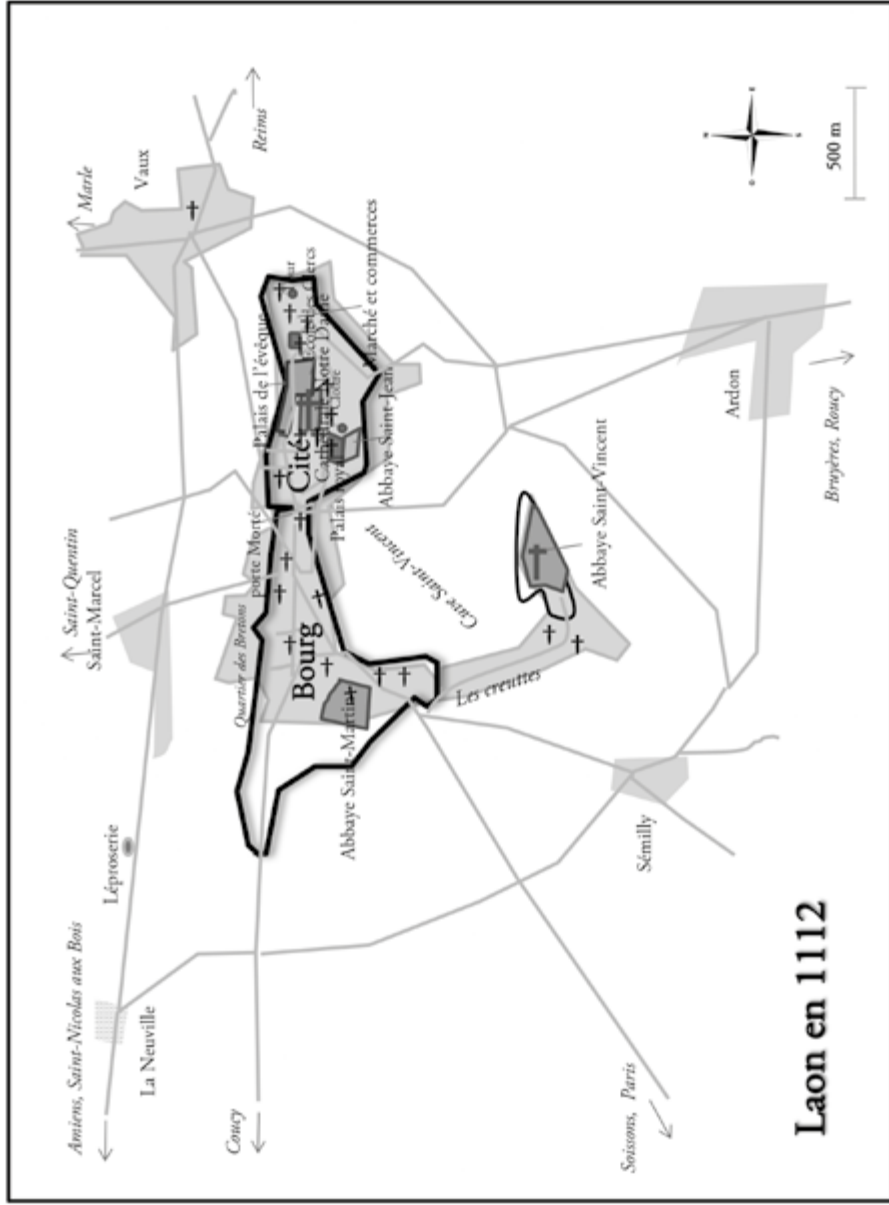
## Préambule

**N**arrer des faits anciens n'est pas chose aisée. L'historien est attaché à la véracité des événements qu'il relate, et l'écrivain est, lui, plus concerné par les profondes motivations, les sourdes aspirations et les grands sentiments de ses personnages fictifs ou réels. La difficulté de rapporter les événements de la Commune de Laon en 1112 est de, tout à la fois, restituer l'Histoire et les histoires. Et s'il a été possible de vous les retranscrire c'est grâce en particulier au témoignage de Guibert de Nogent, qui nous a transmis ces chroniques dans ses Mémoires. Sur cette base, je n'ai fait que relater la sombre et facétieuse mécanique qui gouverne la relation des Hommes. Un théâtre baroque où les protagonistes s'aiment, se trahissent, se détestent et s'entretuent.

Le Moyen-Âge est un tournant pour les hagiographes patentés car il ne s'agit plus de raconter uniquement la vie des Saints, des Grands, des Puissants, qu'ils soient papes, rois ou seigneurs pour comprendre la vie d'un pays. La montée d'une classe citadine, de commerçants, de bourgeois qui disposent de nouveaux avoirs et constituent un patrimoine est marquante et devient un sujet historique à part entière. Le Souverain du royaume de France, depuis Clovis roi des Francs, veut affirmer son statut et sa légitimité. En pacifiant son domaine, en légiférant, en signant des chartes communales, le roi entend démontrer sa puissance et sa clairvoyance. Des temps mouvementés où l'Europe est en guerre dans les méandres de ses vassalités, entre le Pape et les Empereurs Germaniques, entre le Roi des Francs et le Roi des Anglais pour la Normandie (un an avant le traité de Gisors) et mène croisades pour se réapproprier les Terres Saintes.

La théologie et la philosophie s'enrichissent mutuellement à cette époque de foisonnements et de chocs culturels... A commencer par la conception de Dieu, d'un Dieu purificateur, sauveur et pacificateur que les écolâtres de Laon invoquent pour restaurer la foi dans la ville ravagée. Avec l'avènement de l'art gothique des Villes, l'adhésion au Nouveau Testament,







### L'Église et ses disciples

**Pascal II le pape (1050-1118)**

Adalbéron II, abbé de Saint-Vincent

Mâitre Anselme (1050-1117), grand théologien, philosophe, doyen et chancelier de Laon (secondé par son frère Raoul de Laon)

Guibert de Nogent (1053-1125), abbé de l'Abbaye de Nogent-sous-Coucy, chroniqueur et historien

Teudegaud, parfois appelé "Ysengrin", serf de l'abbaye de Saint-Vincent, ancien officier d'Enguerrand

Ébal, archidiacre, frère aîné de Barthélemy

Barthélemy de Jur (1080-1158), sous-diacre, futur évêque de Laon

Hugues de Payns (1070-1136), chevalier champenois

Bernard de Fontaine (1090-1153), moine, futur abbé de Clairvaux



### Le Roi et ses alliés

**Louis VI dit le Gros ou le batailleur (1081-1137)**

Suger (1080-1151), principal conseiller du Roi, futur abbé de Saint-Denis

Étienne de Garlande (1070-1150), chancelier, garde du Sceau Royal

Hubert, prévôt, préposé royal

Évrard, intendant

Adon, vidame, menant l'armée et percevant les redevances féodales



### L'Évêque et ses affidés

**Gaudry, (1070-1112) seigneur-évêque du diocèse de Laon**

Enguerrand I<sup>er</sup> de Boves (1042-1116), seigneur de Coucy, comte d'Amiens

Rorigon (1072-1112), frère de l'évêque Gaudry

Gautier, archidiacre, attaché aux finances de l'évêché

Gui, archidiacre, trésorier du chapitre cathédral

Guinemar, châtelain, vieillard

Raynier, châtelain

Henri I<sup>er</sup> Beauclerc (1068-1135), Roi des Anglais, principal créancier de Gaudry

Jean, esclave noir et tortionnaire de l'évêque

Raoul, maître d'hôtel

Willibert\*, nain



### Le Brigand et les autres

**Thomas de Marle (1073-1130), fils d'Enguerrand, en conflit avec son père**

Agnès de Coucy (soeur de Thomas)

Sybille du Porcien, épouse d'Enguerrand

Bernard de Bruyères, vilain, vigneron

Bazilie (1094-...), première fille de Thomas de Marle

Béatrice (1096-...) seconde fille de Thomas

Mélisende (?-1114) - troisième épouse de Thomas

Alard de Chimay (1080-1118), seigneur de Chimay et son père Macaire

◇ Les Bourgeois ◇

Thierry de Tournai, monnayeur

Hincmar\*, marchand de vins

Alberic\*, tailleur de pierres

Remi\*, cabaretier de la place du marché

Quentin\*, maître verrier

Marcel\*, tavernier

Berthe\*, femme de Teudegaud

\* les personnages d'invention de l'auteur





## I - Le jour où Gaudry rencontre le roi pour lui demander d'abolir la commune



Jeudi 18 avril 1112, jour de la cène du Seigneur

Un matin timide d'avril, d'évanescentes brumes parsèment de leurs frêles volutes la *Montagne Couronnée*. Peu à peu, le soleil gris-blanc balaie le faite des toits des rues Saint-Jean et Saint-Martin, encore endormies. Soudain, un vacarme assourdissant crève la torpeur d'un Jeudi Saint voué à la sérénité. Les cloches de l'Abbaye de Saint-Martin appellent à l'*angélus* de sept heures. Des sons en cascade s'amplifient dans le bourg, traversent les ruelles, atteignent la Cité, descendent de la colline, se répandent dans les vignes et se répondent sur la plaine. Il semble qu'elles résonnent plus fort qu'à l'habitude. Comme pour réveiller les consciences. Dans un fulgurant appel à la prière, cette sonnerie interpelle les fidèles. Un souffle qui doit entraîner les villageois à célébrer les divines Pâques. En ce printemps terrible, délaissé de Dieu, pas le loisir de s'adonner aux éloquences dans le bourg et dans les champs des domaines. Les serfs et les vilains travaillent par tous les temps et tous les vents. Quoique. Seuls des hommes de foi, férus de doctrine religieuse accordent du temps à la louange. D'autant que la ville est en proie à une période de troubles violents. Les ruelles sont devenues le théâtre morbide de règlements de comptes, d'assassinats, de viols et de tout autre larcin. Ces crimes et ces vols sont à chaque fois plus durement réprimés par Gaudry, le seigneur évêque, sans se soucier ni du roi ni de ses sénéchaux. Il impose sa propre loi, se moquant de la justice et raillant les hommes censés la faire appliquer. Car au final, malgré les arrestations sommaires d'*échevins* ou de marchands, les exactions perdurent sans qu'on ne sache qui vient perturber l'ordre. Ce Gaudry se révèle au fil des années plus un aristocrate agressif, parfois sanguinaire et toujours cupide, qu'un homme d'église vertueux, docte et bienveillant. Et s'ensuit une escalade de manigances, de trahisons ou de vengeances.

Angélus  
ou prière  
de l'ange,  
commé-  
morant les  
moments  
de l'incar-  
nation de  
Jésus.

Échevins :  
magistrats  
en charge  
de gérer la  
commune  
(équivalent  
de nos  
conseillers  
municipaux  
actuels)



Ce matin-là, le palais épiscopal est en proie à une belle agitation ! Dans la cour, où réside une grouillante garnison d'hommes en armes qui n'ont aucune connaissance du latin, et dans ses appartements où le seigneur est animé par une colère froide. Le prélat de l'évêché, ce Gaudry, a décidé de rompre la charte communale, qu'il a lui-même signée et qu'il a négociée auprès du roi contre quelques présents et quelques lingots d'or. Tout évêque qu'il est, la fin du *Carême* ne le détourne pas de ses pensées pécuniaires et des manipulations sordides dont lui seul a le secret. Il laisse la voix au Chapitre général, une congrégation de diacres et de chanoines, attachés à la cathédrale, et de moines en charge de messes, de prières et de célébrations. Pour la plupart, les membres du clergé sont restés fidèles à Gaudry, certains ont sa confiance, comme Gautier, son archidiacre le plus proche et trésorier de l'évêché. D'autres, en revanche, ont pris leurs distances et préservent simplement les apparences pour ne pas s'attirer les foudres du seigneur de l'évêché, comme les abbés en charge des principales abbayes voisines qui entendent épargner leur domaine et le fruit de leurs récoltes de ce désordre.

« Seigneur, fait Gautier l'archidiacre et homme de confiance de Gaudry, comment allons-nous causer l'abjuration du roi ? »

Dans sa grande et faste demeure, le seigneur évêque n'est pas homme à longtemps débattre ni à se recueillir. Quel triste modèle pour son diocèse ! Les jours de célébration de Pâques ne vont pas déroger à son habitude. Il a déjà piteusement délaissé les messes de carême qui célèbrent l'absolution des croyants. Ces pauvres pécheurs viennent habituellement dans la noble basilique chercher la miséricorde et la protection du Saint Seigneur que, par sa bénédiction, prodigue l'évêque. En théorie. Non, les communions et commémorations n'étant pas sa priorité, Gaudry se résout désormais exclusivement à d'autres desseins. Un poison cette affaire de charte communale ! Et les saints jours de la Passion ne viennent pas altérer ses manigances.

Avec son fidèle Gautier, leurs réflexions les conduisent à imaginer la fin de la commune qui est un lourd obstacle à leurs juteux arrange-

ments.

« Quel en sera le coût ? continue Gautier, le prix étant au final l'élément clé de cette discussion.

— Qu'importe le prix pour faire abjurer le roi ! lui rétorque l'évêque. Je ne m'appesantis pas sur le prix ! Henri d'Angleterre me paie pour contrôler cette seigneurie au profit de l'évêché, avec dans l'ombre son emprise. Ce bastion est stratégique au nord du Royaume de France. Et avec cette confiance, je dispose, en échange, de son soutien financier pour mon entreprise. Louis, le roi, n'a d'autres ressources que celles que nous lui versons. Car si la récolte est mauvaise dans son domaine, il sera d'autant plus conciliant.

— Vous allez pouvoir verser à Louis une grande somme de livres ?

— Je peux beaucoup lui en promettre. J'ai déjà beaucoup fait payer les riches bourgeois en leur promettant de préserver leur satanée commune. Et, avec mes fidèles alliés, je peux encore en escompter davantage. Henri d'Angleterre m'en a donné comme je te dis, il y a peu, pour poursuivre ses bonnes faveurs à l'égard de notre seigneurie. Quant à mes plus loyaux seigneurs et autres vassaux voisins, je peux compter sur leur alliance et leur contribution : le Comte Ebbes de Roucy, celui de la Ferté et celui de Crespy et, bien sûr, mon plus puissant voisin Enguerrand de Boves et de Coucy.

— Sa lutte avec son fils Thomas laisse-t-elle à Enguerrand un peu de répit pour ses domaines ? questionne Gautier.

— Enguerrand est un homme courageux et loyal, ses moyens demeurent importants. Et son fils Thomas de Marle est un brigand guerrier qui met à feu et à sang la région, ce misérable apporte le désordre et nuit à notre entreprise. Sa façon de détrousser les voyageurs au Pont du Sort et de les expédier dans l'eau froide n'est plus acceptable. Car, comment veux-tu que les étrangers parviennent jusqu'à Laon s'ils sont ainsi barrés avant même d'arriver en notre diocèse ? Mais, ce Thomas a l'attention encore bienveillante du roi. Les alliances et les mariages (son remariage avec Mélisende de Crécy) font que Thomas étend ses

possessions jusqu'en Hainaut au nord désormais. Et ces conquêtes servent le royaume de France. Mais ceci n'est pas ma principale préoccupation. Notre seigneurie de Dieu doit en finir avec la commune et ses "apôtres".

— Ne craignez-vous pas la réaction des bourgeois et des échevins qui ont tant bataillé pour la résolution de cette charte ? Et qui ont, de surcroît, donné pour que vous la mainteniez ?

— Ils se plieront à ma volonté et à celle du roi. »

Gaudry a donc décidé d'attaquer et de détruire, à la fin du *carême*, la commune que lui-même avait consentie puis jurée. Les bourgeois du plateau de la ville ne sont pas complètement dupes. Bientôt, cette série d'incidents fâcheux va littéralement provoquer une révolution, une explosion de haine dont les répercussions néfastes et multiples imprégneront les consciences pour *les Siècles des Siècles*. Pour asseoir davantage son pouvoir, par esprit de vengeance et par péché de vanité et de richesse, Gaudry a augmenté les taxes et autres droits. Avec les seigneurs voisins, il a multiplié les octrois pour traverser les chemins, les villes et les ponts. Le brigandage, en partie organisé, les vols et les pillages ont vite fait de compléter l'odieux arsenal de prélèvements à la source. Faisant ainsi prospérer toute une frange de bandits de petits et grands chemins, de pilleurs et d'escrocs. La violence, les extorsions et les chantages sont devenus des pratiques quotidiennes. Les trafics, l'économie parallèle et la fausse monnaie parachèvent le désordre économique et social.

Pour préserver la commune, dernier rempart contre le chaos, les bourgeois, marchands, artisans, aubergistes et cabaretiers, se liguent au sein de corporations. Initialement, leur démarche était naturelle et veillait à défendre leurs commerces contre les formes de concurrence et à privilégier l'entraide par un accord de place sur les prix. Et en tant qu'échevins cette mission répondait à l'intérêt général. Mais, progressivement cette association est devenue plus stratégique visant à lutter

contre la politique expansionniste de taxes et de droits qui les oblige à payer toujours plus, tantôt à l'évêque, tantôt au roi, souvent aux deux à la fois. Et payer davantage consisterait à se prémunir contre les risques qu'engendrerait une guerre avec des seigneurs notamment vers le Saint Empire Romain Germanique. Mais, quand le désordre est local, que le danger est tapi dans l'ombre des ruelles étroites du bourg, il n'y a plus à transiger. Le commerce et la prospérité sont en danger. Et en plus, il faudrait payer plus sans en avoir le bénéfice de la sérénité des affaires.

Quentin, maître-verrier et puissant de la corporation, commence son discours, dans l'arrière salle de l'Auberge du Chapitre, chez Hincmar, auprès de quarante de ses confrères, les bourgeois de la ville dont beaucoup ont le titre d'échevins.

« Cela ne peut plus durer. Notre corporation a assez payé pour la commune, pour son instauration et sa confirmation. Voilà que nous avons échos des intentions de l'évêque de résilier notre contrat. Il faudrait que nous payions une nouvelle fois pour la préserver ?

— Je n'ai aucune confiance en Gaudry, reprend Remi, le cabaretier de la place du marché. Il va continuer à nous extorquer. Il nous a déjà fait payer et ne tient jamais ses engagements. Plus nous lui donnons et plus il nous en demande. Combien avons-nous encore versé cette année, des centaines de livres d'argent ?

— Des milliers ! ajoute Hincmar le marchand de vins.

— Et quand il aura fini et que nous serons tous morts de faim et bouffés par la vermine, que fera-t-il ? Il s'en ira piller d'autres terres ? Ce seigneur évêque est un scélérat et un assassin.

— Il faut à tout prix défendre notre charte, rétorque Hincmar dans le brouhaha. Elle, seule, peut endiguer la menace qui nous étroit.

— Il serait judicieux de consulter les représentants du roi et envisager qu'ils puissent nous venir en aide, estime Remi.

— Le roi ne peut abjurer ce qu'il a signé, reprend Thierry de Tournai le monnayeur, familier semble-t-il des droits et devoirs de la souveraineté

et des usages fiduciaires.

— Crois-tu ? s'interroge Alberic.

— Le roi est aussi cupide que l'évêque, fait Remi. L'argent l'a aussi corrompu. Combien a-t-il accepté pour signer la charte ? Combien faudra-t-il pour qu'il nous soutienne de nouveau ? Il sera nécessaire aussi de graisser la patte des intermédiaires...

— Il faut s'entretenir avec Suger, c'est le plus fidèle de ses conseillers, continue Remi. Tous ses proches conseils entourent Louis pour la fin du carême jusqu'à la grande procession en l'honneur de la résurrection du Saint Seigneur.

— Il reçoit en audience ce matin... Nous devons y aller, propose Hincmar.

— Pas tous à la fois, allons-y en délégation.

— Oui allons-y de ce pas ! »

Avec vigueur et ferveur, mais dans un désordre qui trahit leur émoi, les quarante bourgeois s'haranguent pour pousser les quatre émissaires à plaider leur cause : Hincmar le marchand de vins, Remi le cabaretier, Quentin le maître verrier et Alberic le tailleur de pierres. Les bourgeois sortent de l'auberge à la belle façade à pan de bois et à encorbellements. Ils traversent la place du marché où la foule se fait dense en cette matinée, car les festivités de fin du carême vont bientôt commencer. Et la fin du jeûne va être l'occasion de préparer des repas de fête, à l'aune des moyens de chacun. Le *quatuor* passe la porte Morté qui délimite la Cité du Bourg et entre, peu après à gauche, dans la cour de la demeure royale. L'enclos du palais royal date des derniers carolingiens, il comporte une immense tour de Louis-d'Outremer (Louis IV). Sur le côté, dans un renforcement se niche le logis de Suger. Ce dernier poursuit une grande conversation avec Étienne de Garlande, garde du sceau royal et chancelier. Les deux hommes sont les principaux collaborateurs de Louis "le Gros" et le suivent dans chacun de ses déplacements dans les différentes "résidences royales". Le premier est conseiller du

Roi, il a été son régent pendant la première croisade, le second est son principal ministre, chancelier et garde du Sceau royal. Suger et Étienne sont souvent en désaccord et luttent pour gagner la faveur du jeune roi.

Les gardes barrent l'accès et le vidame Adon accourt pour jauger la situation. Le chef de la troupe armée demande aux bourgeois la raison de leur venue.

« Que vous amène-t-il de la sorte ? Vous n'avez pas demandé audience que je sache !

— Nous voulons nous entretenir avec le conseil du Roi, sieur Suger, répond Hincmar avec diplomatie.

— Il faudra revenir, maître Suger ne reçoit pas ce matin, argumente froidement le vidame.

— C'est que nous avons une question de la plus haute importance, qui concerne la commune.

— Je comprends fort bien. Je ne suis pas idiot. Mais Suger n'accorde pas d'audience le jeudi matin.

— Quand pouvons-nous revenir ?

— Je préviendrai Suger de votre demande. Et je vous ferai parvenir une missive vous indiquant le jour et l'heure de votre entretien. Il vous faudra également revenir moins nombreux car le conseil ne tient pas audience avec une foule.

— Nous ne sommes que quatre.

— Regardez derrière vous, il y a des dizaines d'individus qui forment déjà un attroupement.»

De sa fenêtre, Suger aperçoit la "petite" délégation dans la cour. Pressentant quelque affaire importante, il crie à son chef de bien vouloir les faire entrer dans son logis.

« Vous voyez ! se gausse Hincmar.

— Que ces messieurs me suivent... » consent à proposer Adon.

Après avoir traversé la cour, les quatre bourgeois emboîtent le pas d'Adon et montent un escalier en bois à claire-voie. Enfin, ils pénètrent dans le bureau de Suger orné, sur le mur faisant face aux baies de belles tapisseries normandes, relatant quelques épisodes des batailles de Guillaume le conquérant. Suger se tient à sa table et Étienne de Garlande est debout près de la cheminée. Les deux viennent de tenir un conciliabule.

« Merci de nous recevoir vénérables Sieurs Suger et Étienne. Entame Hincmar après avoir été introduits par Adon dans l'appartement du ministre. Nous venons vous consulter pour évoquer les bruits qui circulent en ville et qui nous inquiètent fortement.

— De quoi s'agit-il ? questionne Suger fronçant ses sourcils blonds, prenant en charge l'entretien.

— Voilà, la rumeur enfle sur le fait que l'évêque veuille abroger la charte communale.

— Oui, cela nous est parvenu aux oreilles en effet. Mais il n'en est rien. Du moins, à cette heure. Pour ce faire, le prélat Gaudry doit disposer de l'assentiment du roi. Il ne peut en décider seul. Et le roi n'a pas encore reçu de propositions de l'évêque en ce sens.

— C'est justement ce qui nous amène Sieur Suger. Nous voudrions pouvoir compter sur l'inébranlable protection de notre bon roi.

— Vous savez, notre roi n'est pas de nature à se dédire. Il a signé la charte dans un esprit de concorde dans cette ville, à laquelle, par ses entrailles, il est attaché. Combien de ses aïeux sont nés et morts dans cette Cité ? Combien de drames et combien de joies sa lignée a-t-elle ici connus ?

— Nous savons notre roi attaché à cette ville de Laon, entérine Alberic. Et nous tenons à ce que les choses demeurent ainsi, pour la paix de nos âmes et la charité qui gouverne les rapports entre les hommes. Et nous avons tant donné à Gaudry pour qu'il ne se dédise pas.

— Le roi ne fait que poursuivre l'œuvre de son père le roi Philippe.

Déjà dans la ville du Mans, une première charte communale a été signée voici plus de quarante ans. Ce système a fait preuve de son efficacité. Tant pour les possessions royales que pour le commerce et l'artisanat des bourgeois.

— C'est ce en quoi nous aspirons.

— Ceci étant, suggère Suger en fronçant à nouveau ses sourcils, le roi ne peut confirmer sa sentence que s'il a conscience de l'indéfectible soutien de ses sujets. Et prouver que la commune est une bonne chose. Il voit bien que l'évolution n'est pas aussi favorable ici qu'au Mans. S'il se faisait écho qu'à Laon il n'est pas parvenu à conduire sa réforme communale, comme il s'y était engagé avec ses gens et ses seigneurs, ce serait un troublant présage pour d'autres places qui veulent, elles aussi se monter en commune. Je pense à Amiens par exemple.

— Que voulez-vous dire, noble conseiller, quand vous parlez du soutien de ses sujets ?

— Eh bien, si le roi estime que la commune n'est pas de nature à préserver l'équilibre et la paix dans sa ville, il se montrera peut-être moins clément.

— Nous ne sommes pour rien dans les incidents qui émaillent la ville. Nous sommes chaque jour victimes de toutes sortes d'exactions, entre les vols, les brigandages et parfois les crimes, sans que nous ne parvenions à faire entendre justice. C'est comme si la raison avait déserté notre Bourg.

— J'entends, mes chers amis, sachez que la paix a un prix, car il s'agit d'aller contre l'hostile volonté de l'évêque représentant le Pape Pascal. Que l'engagement du roi à renouveler de ses vœux la concorde qu'il a jurée à la ville demande un sacrifice. Et ces moyens de protection ont un coût.

— Je comprends, répond Hincmar. Notre corporation représente quarante marchands et artisans du Bourg. Nous pouvons dédommager le roi pour ce nouvel engagement. »

Les bourgeois se regardent interloqués. Hincmar vient de proposer de verser une somme, ce qui, n'était que la dernière option retenue par les commerçants, conscients de n'avoir déjà que trop payé. A Gaudry en particulier...

« Vous êtes quarante dis-tu ? réfléchit Suger, expert en arithmétique. Je crois que 10 livres par tête peuvent satisfaire cette démarche. Le roi en sera satisfait et il vous renouvellera ses vœux et son jugement en faveur de la commune.

— Bien sire, se résout Remi.

— Que vous réunissiez cette somme d'ici ce soir, formule Suger. Et revenez me rendre visite sans attendre avec vos caisses. J'arrange cette question avec le "prince" toutes affaires cessantes. »

Pour sceller cet accord, Suger embrasse les sujets du roi, un peu décontenancés par cette nouvelle requête pécuniaire, et invite ses visiteurs à partir. Les bourgeois prennent congé, pétris d'une immense commisération pour les ministres. Adon, comme un fidèle chien de chasse, accompagne les quatre émissaires jusqu'au dehors de l'enclos royal. Étienne de Garlande, qui est resté muet pendant l'entretien, sourit et s'adresse à Suger quand ils sont tout à fait seuls.

« Tu es rusé Suger. Tu as réussi à les faire payer une seconde fois, ce que hier tu leur avais vendu comme étant définitif. Mais ne considères-tu pas cette nouvelle manipulation trop outrancière ? Que cette nouvelle extorsion ne va-t-elle pas définitivement plonger la ville dans l'incompréhension ? Que va décider le roi, abjurera-t-il ou défendra-t-il ces gens ?

— Non, je ne pense pas que le roi se défausse, Étienne. Ces gens sont désorientés et l'argent qui leur reste constitue leur seule arme. La peur les écarte de toute once de lucidité. Ils sont prêts à se vouer au roi quelqu'en soit le prix, pourvu que leur commune soit maintenue. Je ne fais que contenter leur souhait le plus profond.

— Je m'en rends compte Suger, l'odeur de la frayeur s'exhale de tous

les pores de leur peau. Tu leur aurais demandé le double qu'ils auraient également acquiescé. As-tu vu leur repentance pour le crime des autres et leur indéfectible fidélité ? Ils sont tellement crédules, naïfs et prévisibles en implorant ton aide que j'en suis presque gêné.

— Ne le soit pas. Il est naturel que nos sujets soient loyaux envers leur roi, non ?

— Mais il ne faut pas tuer la poule aux œufs d'or, analyse Étienne le fin politique.

— Les bourgeois font prospérer la ville et la ville fait prospérer le roi. C'est un juste retour des choses, considère l'avidé Suger.

— C'est justice donc, lance Étienne, ironique.

— Voilà, tu as raison » assène Suger, hypocrite.

Ainsi se fait la négociation avec Suger, principal intermédiaire du roi. Les bourgeois, au sortir de cet entretien, sont partiellement rassurés mais en proie à un doute certain. Quatre cents livres ! Une fortune ! C'est le prix de la conciliation et l'assurance de préserver la commune. Mais à quel prix ! Diantre ! Que diable ! Les bourgeois reviennent au cellier de l'Auberge du Chapitre. Toute la corporation est là. A l'incompréhension succède le questionnement.

« Le roi va-t-il tenir parole ? s'inquiète soudainement Hincmar en rangeant machinalement ses casiers sous le regard attentif de ses compères.

— Il ne peut doublement se défausser, il a signé la charte et, maintenant, nous lui renforçons notre soutien, se rassure Remi qui avait été le premier à vouloir demander la protection du roi.

— J'espère que Gaudry ne nous prépare pas un autre camouflet dont il a le secret, ajoute Alberic le tailleur de pierres. Car le plus corrompu est de nature à extorquer toutes les promesses et tous les accords à n'importe qui, fusse-t-il roi. »

† † †

En dépit de leur évêque impie, la ville est très croyante, son cœur battant au rythme des messes, tantôt pour les vivants, tantôt pour les morts. Et en ces temps-là, les enterrements sont légion. La colline est un haut lieu de pèlerinage depuis le III<sup>e</sup> siècle, époque où, selon la tradition, un ermite italien du nom de Béat le bienheureux, y choisit une grotte comme lieu de réclusion et de vénération. Du temps des invasions normandes au IX<sup>e</sup> siècle, de précieuses reliques ont été conservées dans le sanctuaire habilité à exposer et à protéger les ossements des abbés, évêques et chanoines. Laon est donc un haut lieu de la christianisation en lien avec le nord de la France, les Flandres via les vallées de l'Oise ou de la Sambre, l'Angleterre et l'Irlande. Au-delà des croyances, ce monde médiéval repose sur un système garantissant l'immutabilité des fonctions et la sécurité des puissants. Comme l'indiquait jadis, entre autres, un évêque théologien du nom d'Ascelin à Laon, la société se compose de trois ordres (la théorie des *ordines*) : les *oratores*, les *bellatores* et les *laboratores*, ceux qui prient, ceux qui combattent et ceux qui travaillent. Laon, ancienne cité royale des Capétiens, est tout de même restée prospère malgré les événements en ce début du XII<sup>ème</sup> siècle. Les jours de marché sont fréquents, les produits diversifiés et réputés pour leur qualité. Le vin est bon, le blé est abondant et le tissu est beau. Donc le problème n'est assurément pas économique. Est-il stratégique ?

Entre le Comté de Troyes et le Comté de Flandres, la seigneurie de Laon est coincée, tel un point périphérique du domaine royal. Petit État tampon, à quelques lieues du Duché de Lorraine, il jouit de ses positions de carrefour d'idées et d'échanges culturels. Alors, pourquoi les rivalités sont-elles si intenses ? Depuis des siècles, le pouvoir est disputé entre le Roi, l'évêque représentant le pape et les seigneurs. Ces différents protagonistes n'ont cessé de se faire querelle pour le pouvoir et pour l'argent. Il est vrai que Laon, même si elle a perdu depuis longtemps le statut de capitale du Royaume, n'en reste pas moins le siège d'un important centre politique, culturel et spirituel. Elle continue d'attirer des étudiants en Théologie de toute la chrétienté. Et la

prospérité, grâce au négoce, a permis d'enrichir les bourgeois et la classe seigneuriale, capable de lever l'impôt, et l'évêché, tout autant lié aux affaires économiques.

Depuis Saint Remi, qui y est né et qui y a étudié, la Ville a été élevée au rang d'évêché démembré de celui de Reims. Et, après 1106, le pouvoir seigneurial est porté en partie par un ecclésiastique, l'évêque de Laon, Gaudry, d'origine anglaise, qui concentre rapidement les pouvoirs exécutifs et spirituels, si l'on peut dire. L'élection de Gaudry, cette année-là, a été particulièrement rocambolesque et entachée de malversations pour asseoir cette nouvelle légitimité. Plus tard, en janvier 1110, le 7 pour être précis, une conjuration conduite par Gaudry contre un certain Gérard de Quierzy, le châtelain du Roi et corégent de la seigneurie, avoué du monastère Sainte-Marie-Saint-Jean et protecteur de l'Abbaye Saint-Vincent, aboutit à l'assassinat de ce malheureux. Ce forfait se déroula dans la cathédrale en pleine séance de prière, rompant ainsi la *paix de Dieu*. Dès lors, pour préserver un semblant de paix civile, mais fragile, face à ces règlements de comptes toujours plus violents et plus sanglants, les seigneurs proches de Gaudry, (alors que l'évêque était contraint à l'exil) ont décidé d'instaurer la commune. Pour ce faire, ils signèrent avec le roi une charte dans laquelle les habitants de la ville se prêtent le serment de protection et d'assistance mutuelles afin de garantir la paix et de jouir d'une certaine autonomie politique, fiscale et économique. Gaudry, à son retour de Rome, dut se résoudre à se conformer à cette charte, pour apaiser les esprits, avant de chercher les moyens de retrouver toute la latitude qu'il ambitionnait.

Depuis, Gaudry ne se convainc pas de respecter cette charte et ne cesse d'en violer les principes les plus élémentaires. L'idée de partage de pouvoir ne peut trouver grâce à ses yeux, car cela compromet grandement ses aspirations de puissance et de richesse. La commune est également un moyen pour les bourgeois de la Ville, réunis en diverses corporations, de profiter d'une franchise fiscale et de ne plus payer les nouvelles taxes et les impôts exceptionnels que Gaudry ne cesse d'imaginer avec Gautier, son funeste conseil et néanmoins ami. Pour

contourner cette difficulté, l'évêque est obligé de battre monnaie sans limite avec la complicité de Thierry de Tournai, un ancien moine, ce qui ne manque pas de finir de déstabiliser l'économie et d'inciter les commerçants à marchander sans cette monnaie illégitime. Préférant le bon cuivre au mauvais argent. Cela n'est donc plus tolérable pour Gaudry. Mais il ne peut décider seul de rompre le contrat tripartite de la commune. S'il veut remédier à ce problème, il doit négocier avec le Roi. C'est justement ce qu'entend accomplir l'évêque de si bon matin, puisqu'il a audience avec le souverain alors âgé de trente-et-un ans.

Sous belle escorte, à neuf heures, Gaudry se rend à l'enclos royal dans la vieille demeure royale, une maison carolingienne qui hébergea, il y a déjà plus d'un siècle, le dernier roi résident, Hugues Capet, et qui fut construite jadis par Charles le Chauve. Cette résidence est enserrée de logis destinés aux conseillers et aux ministres. La Tour du Roi, qui forme un donjon, conserve en vertu du ban le statut de lieu de réception et de salle d'apparat même si le cadre a perdu son lustre d'antan. Louis le Gros, s'il ne demeure plus perpétuellement à Laon, conserve dans l'ancienne capitale carolingienne des demeures, des terres, des fours, des pressoirs et une forme de corégence avec l'évêque. Il délègue l'administration de ses biens à Hubert, un prévôt en charge de faire collecter par ses agents royaux les taxes et impôts redevables au Roi. La chartre confère à Louis une grande liberté pour continuer à percevoir ses droits, même si le déséquilibre ambiant de cette société n'est pas propice aux affaires. Le pouvoir qui se partage, où chacun tire à hue et à dia, est menacé et précaire.

Le roi consulte dans son bureau. Outre ses ministres, une horde de chambellans, valets, huissiers et lingers se tient aux ordres du roi. Sans parler des fauconniers, émissaires et garde-meubles qui assurent l'intendance. Le jeune Louis n'étant pas encore marié, il attend d'opportunes épousailles pour agrandir son royaume, il n'y a donc pas encore de services attachés à la reine. Sans grand éclat, débonnaire, le souverain a pris la suite de son intransigeant père. Dès 1100, à l'aube de ses

vingt ans, Louis a été associé aux décisions du roi. A la mort de Philippe le 29 juillet 1108, Louis s'est fait prestement sacrer par l'archevêque de Sens à Orléans. Il ne put se rendre, comme la tradition l'exige, à Reims, car l'archevêque de la cité des sacres, Raoul le Vert, avait pris fait et cause pour le pape à l'encontre de feu Philippe, coupable d'un second mariage avec Bertrade de Montmort après le décès brutal de Berthe de Hollande. Pour contrer les aspirations royales de son demi-frère Philippe de Montlhéry, Louis se hâta après l'inhumation de son père en l'église de Saint-Benoît-sur-Loire pour gagner la cathédrale la plus proche. Daimbert, l'archevêque de Sens, lui administra à Orléans l'*onction très sainte*. Louis VI constitue en fait le premier "Louis" de la dynastie capétienne. Pour signifier la continuité avec les rois carolingiens parmi lesquels cinq se sont appelés Louis, les chroniqueurs de l'histoire ont accolé le chiffre "six" à celui de Louis le Gros. Clovis étant le premier de cette lignée.

Au début de son règne, le jeune roi doit restaurer la sécurité en son petit royaume. Méthodiquement, Louis va commencer par s'attaquer aux repaires de ses différents seigneurs du bassin parisien qui ne sont, en vérité, que des brigands. Les plus féroces étant sans conteste Hugues de Puiset et Thomas de Marle. Outre la pacification de son domaine et des contrées du royaume, Louis doit également composer avec les monarques voisins, Henri I<sup>er</sup> Beauclerc, fils cadet de Guillaume le Conquérant, et Henri V, empereur du Saint Empire Germanique et gendre du précédent. Ce dernier n'hésita pas à faire emprisonner le pape Pascal II à Rome lors de la *Querelle des Investitures* pour obtenir son élection papale en 1111.

Le roi est assis à une table de travail massive et ornementée sur ses flancs et ses pieds. Il ordonne à tous ses gens de quitter la grande pièce sombre. Il demande à son conseil de rester debout à ses côtés. L'évêque entre fièrement, démarche assurée, port altier, visage de marbre. Il ne se montre nullement impressionné par l'apparat des appartements du roi, il est vrai que son palais épiscopal dispose désormais de bien plus

Sainte Ampoule: fiole d'huile sacrée utilisée depuis Clovis. Une portion du baume est mélangée à du saint chrême pour l'onction des rois de France lors de leur sacre.

Querelle des investitures:

Conflit entre la papauté et le Saint Empire Romain Germanique (1075-1122)

de richesses et d'ornements que la vieille demeure royale. Gaudry entend que la suprématie de son résident s'affirme dans la magnificence démesurée de son palais.

« Comment se porte mon cher roi ? susurre alors Gaudry mêlant le respect à l'ironie toute fielleuse.

— Mon cher évêque, reprend le jeune roi des Francs flanqué de Suger son habile et précieux conseiller, je vais aussi bien que possible. Je m'inquiète cependant de la situation de notre vénérable ville de Laon. J'entends que le brigandage devient une pratique habituelle dans nos rues et, ce, malgré la commune. Vous savez que je n'apprécie guère les bandits et pilleurs. Ils déstabilisent mon royaume et je me fais fort de pacifier mon pays avec l'appui, bien-sûr, de mes vassaux.

— Vous avez raison mon cher roi, acquiesce Gaudry. Cette situation n'est que le résultat de malveillances de ceux qui veulent troubler l'Ordre. Il faut y mettre un terme.

— Et quels sont-ils selon vous ceux dont vous parlez ? interroge le roi.

— Ceux-là même qui ont demandé la charte communale, ce désordre n'est que le fruit de la baisse de notre autorité. Nous avons eu la faiblesse, sire, de vouloir réformer notre Cité. Voilà ce qu'il advient quand on vient destituer l'ordre d'Ascelin. Nos droits les plus divins sont bafoués. Que ceux qui travaillent demeurent à leur place, pleins de respect et de gratitude envers les autres ordres dévoués à la grâce des prières et aux nécessités de combattre et de défendre le Royaume.

— Je vous accorde que l'ordre d'Ascelin doit être perpétué, c'est la volonté de ma lignée depuis Hugues. J'ajouterai que ce que Dieu a voulu, nul ne peut le destituer. En signant cette charte, j'ai engagé au travers de mon héritage et de la Sainte Huile, la voix du père du Saint Seigneur.

— Vous voulez garder cette charte Sire ?

— Je ne peux pas rompre, Gaudry, ce que j'ai encouragé, regrette le roi. J'ai, par le passé, lutté contre les vassaux de Montmorency, de Beau-

mont ou de Roucy dans des cas similaires. Ces brigandages dans mes domaines étaient insupportables et voilà que dans cette seigneurie historique, fief de ma lignée, se déclarent des maux bien pires encore.

— Vous pouvez au nom de Dieu éradiquer le Mal, répond Gaudry toujours aussi faussement dévoué et manipulateur.

— Évêque, je me réjouis que vous consentiez à trouver une solution. Que me proposez-vous ? interroge le capétien, plus habile bateleur que négociateur.

— Je pourrais vous restituer une partie des biens du palais épiscopal et une partie des stocks de mes granges et de mes celliers. Ceux-là même qui intéressaient feu votre père et que vous m'avez pris en signe d'incrimination lorsque j'étais parti à Rome consulter le pape » rétorque Gaudry, prêt à toutes les perfides tractations et autres vilénies pour arriver à ses fins.

« Vous savez comme moi, répond le Roi avec précaution, pourquoi j'avais repris possession de vos biens. L'assassinat de mon prévôt dans la cathédrale appelait une sanction. Et, je ne pouvais me douter que le pape non seulement vous absoudrait mais qu'il vous conforterait évêque avec des écrits pontificaux et des bulles...

— C'est une histoire passée. Sire, si je vous en tenais rigueur, je ne serais pas ici en train de pourparler avec vous.

— Le pape ne m'a jamais apprécié. Il ne consent que rarement à s'associer aux monarques royaux ou impériaux. Déjà en froid avec mon illustre père, il a tout fait pour faire couronner mon demi-frère à Reims au nez et à ma barbe. Et depuis son emprisonnement, le pape reste sur ses gardes avec les grands monarques d'Occident.

— Le pape préserve ses possessions Sire, comme vous le faites vous-même avec les vôtres et comme le fit Philippe votre aïeul. Les intérêts du pape commandent d'étendre son influence. Comme tout monarque, il souhaite faire rayonner la Chrétienté avec l'appui de ses vassaux, les évêques.



— Alors ? » rétorque sommairement le roi, pressé d'en finir avec ce rapace, prêt à tous les retournements d'alliance pour arriver à ses fins.

Suger, resté dans l'ombre, vient murmurer à l'oreille du roi pendant que Gaudry réserve une réponse. Finalement, l'évêque n'a pas besoin d'avancer une proposition puisque le roi tranche, visiblement moins habile négociateur que son interlocuteur.

« Une somme d'argent suffira, sept cents livres » conclut le roi, qui ne veut pas que pareille contrepartie de négociation puisse être aussi visible que des biens (fussent-ils ceux qu'il avait convoités quelques années auparavant, mais que le pape l'avait enjoint de restituer).

Le roi, dubitatif, n'a pas d'autres solutions. La commune dans pareille situation ne peut se prolonger. En son royaume, on ne parlerait que de Laon et de ses vicissitudes. On ne retiendrait de la réforme de Louis qu'une succession de désastres et de malheurs pour les villes du Nord et que le pouvoir royal était faible, ne sachant ni pacifier ni faire la guerre. En ce cas, comment pourrait-il agrandir son domaine royal et s'affirmer contre les ducs voisins, le roi d'Angleterre ou l'empereur du Saint Empire ? Il a déjà à traiter le cas d'un certain Hugues de Puiset, que Louis, avec Suger, a fait emprisonner et qu'il doit incessamment libérer contre la cession d'une partie des biens du prisonnier. Il donne son accord à Gaudry, et, pour sceller cette nouvelle configuration, fait rédiger la lettre par Suger qui semble encourager cette démarche.

L'abolition de la charte communale est ainsi signée sans que les autres parties, seigneurs et bourgeois de la Ville aient pu avoir été concertés. Gaudry délivre alors à Louis une cassette, emplies de livres frappées dans la Cité par l'atelier de Thierry, des pièces de qualité douteuse malgré leur valeur faciale, qu'il a pris soin de convoier avec son escorte épiscopale. Cette rupture du contrat sera un véritable camouflet pour les bourgeois laonnois qui prendront conscience que cette charte, ainsi abolie, n'était qu'un marché de dupes. Et que dire de la

vindictes populaires qui va suivre ?

Gaudry sort avec sa cohorte, laissant Louis s'interroger sur cette tractation... il confie ses doutes à son conseil et ami.

« Pourquoi m'avoir conseillé de lui demander de l'argent ? fait le roi assez désorienté, explique-moi, je viens de renier ma parole.

— Sire, je sais que vous voulez la paix, c'est le bien le plus précieux, répond habilement Suger. Votre Royaume n'a que trop souffert de ses luttes entre les vassaux. Et la guerre n'a pas servi l'agrandissement de votre domaine. Or, l'accord que vous aviez scellé en cette ville ne garantissait plus la concorde. Donc, en rompant cette charte, vous vous défaussez de tout ce qu'il est advenu et, surtout, de tout ce qu'il ne manquera pas de survenir. Vous indiquez que la paix a un prix et que vous seul pouvez conduire la paix dans ce Royaume. Tout ce qui peut renforcer votre pouvoir est bon pour le Royaume et tout ce qui est bon pour le Royaume renforcera le pouvoir de son Monarque.

Éminence grise, Suger a également été régent du domaine royal pendant que Louis VI menait des batailles en dehors du royaume.

— Mon cher Suger, reprend le roi (qui affectionne son plus proche conseiller âgé de trente-et-un ans comme lui, élevés ensemble, et qu'il charge de ses plus périlleuses missions diplomatiques et de quelques opérations militaires, la plus récente étant celle contre ce fameux Hugues de Puiset). La situation ici n'est plus sous mon contrôle, il faut bien l'admettre. Si je dois rétablir l'ordre dans cette juridiction, il me faudrait user de mes armées. Or, je ne peux agir de la sorte en mon domaine. Cela signifierait, aux yeux de tous, que ce territoire est devenu étranger et donc ennemi, et que mon pouvoir s'en est trouvé affaibli. Si le peuple et les Bourgeois ont voulu la charte, ils n'ont qu'à s'en prendre à eux-mêmes. Quant aux seigneurs, en ménageant Gaudry, ils ont conduit la Ville à la ruine.

— Voilà, vous avez raison mon bon roi, encourage Suger qui a, une nouvelle fois, orienté la décision de Louis.

— Il faut vérifier ce qu'il reste de conscience dans cette Ville, la morale

et la piété seules peuvent lui venir en aide » poursuit le roi, qui, dès lors qu'il ressent quelque difficulté dans ses affaires, en revient à la dévotion que lui inculqua jadis sa mère, la très pieuse Berthe de Hollande.

« Sire, vous voilà avec une belle somme, se félicite Suger, beaucoup plus pragmatique et parfois avide. Sept cents livres, votre renonciation ne doit pas vous rendre coupable. Si votre conscience vous oblige à quérir les hommes de l'Église, faites donc. Mais n'attendez pas que les hommes de foi prennent les armes contre leur évêque, fusse-t-il le pire des mécréants. Il vous faut donc partir sans attendre ».

† † †

Pendant ce temps, dans le cellier de l'auberge du chapitre, les quatre émissaires du bourg réunissent la somme, la fortune requise par Suger, en toute hâte. La cave se transforme en salle du trésor avec des cassettes partout, sur les tables, des pièces amoncelées, regroupées par valeur, et la tenue de comptes par Hincmar qui consigne tous les versements sur un grand parchemin.

« Quatre cents livres, te rends-tu compte ? ne cesse de grommeler Hincmar. Et dire que Gaudry nous a déjà, comme des vaches à lait, bien trais.

— C'est le prix à payer, rétorque Remi fataliste.

— Tu parles d'une fortune, il n'y avait donc pas d'autres moyens pour obtenir l'assentiment du roi ? s'interroge un autre.

— Quarante livres chacun ! Vous oubliez que nous n'avons pas tous la même richesse. Et que nos commerces souffrent des pillages et des brigandages.

— J'espère que le jeune roi saura se montrer loyal. Et qu'il fera preuve de constance à notre égard.

— Messieurs, il faut nous hâter. Plus vite serons-nous parvenus à réu-

nir cette somme et plus grandes seront les chances de réussite de notre entreprise ».

Thierry de Tournai, monnayeur de son état, est en charge de la maintenance des pièces (qu'il connaît pour les avoir frappées lui-même) et emplit les cagnottes de ces précieuses valeurs. Ensuite, les bourgeois dépêchent une carriole et conduisent prestement les lourdes caisses. Le convoi reproduit le même itinéraire et les émissaires reviennent devant l'enclos royal.

« Encore vous ! s'exclame Adon qui avise le convoi et son contenu.

— Nous revenons voir Sire Suger, explique Hincmar haletant en raison de ces diverses pérégrinations.

— C'est ce que je vois. Qu'avez-vous dans votre carriole, elle est emplie de cassettes ? » interroge Adon soupçonneux.

« Oui, c'est un cadeau pour le roi.

— Un cadeau ? » Le vidame fronce les sourcils. Il n'aime guère les allées et venues dans son palais et il fait le tour de la modeste carriole. Effectivement, les cassettes sont fermées avec des moyens de fortune et laissent entrevoir par l'embrasure de leurs ouvertures un contenu brillant et étincelant au soleil.

— Très bien, se ravise Adon. Je vous conduis moi-même. Attendez dans la cour avec mes gens en armes car Suger s'entretient en ce moment avec le roi. »

En quelques secondes, les bourgeois sont amenés comme un troupeau de bêtes qu'on mène à paître devant le logis du sieur Suger. Lequel a juste le temps de descendre des appartements de Louis, les croise dans la cour et leur fait signe en intelligence de monter dans son logis, en silence. Quatre à quatre, le vil Suger gravit l'escalier et les bourgeois ne parviennent pas à lui emboîter le pas.

« Mes amis, s'écrie Suger sans même être essoufflé de sa cavalcade, je sors d'entrevue avec le roi. Il est miséricordieux à votre égard. Et, il est sensible à votre témoignage.

Malgré ses trente-et-un ans, les gens continuent de considérer le roi "jeune", pas encore bonifié par l'âge.

— Consent-il donc à nous soutenir et à nous défendre ? demande Remi qui en venait à douter de cette négociation.

— Oui et oui, il est conscient de votre nouvel effort et tient à vous en remercier. Je prépare une missive pour le seigneur Gaudry pour dissiper tout malentendu. Le roi veut préserver la paix en cette bonne ville. Et il veut être proche de son peuple. Il le soutient et le défend.

— Ah très bien ! se rassurent en chœur les émissaires du bourg.

— La chose est entendue, ne craignez rien, le roi pourvoit à ce que la concorde perdure.

— Qu'il en soit loué, cher ministre. Que Dieu bénisse notre vénéré roi !

— C'est naturel, mais que la chose ne s'ébruite pas cependant, reprend Suger, cette fois sentencieux. Car, dans ce genre de tractation, le silence est de rigueur. Il faut attendre la procession de la résurrection pour que nous réaffirmions en public notre accord scellé. Devant toute la ville réunie pour la fête de Pâques, cela sera du plus bénéfique effet. Et Gaudry, devant le fait accompli, ne pourra se défaire et renier ce nouvel arrangement.

— Oui nous comprenons, Sieur Suger. Et nous ne voulons pas nous attirer de nouveau les foudres de cet évêque avec lequel nous avons déjà eu tant de démêlés.

— Parfait, il faut que je me hâte. J'ai à accomplir sur le champ ce que nous venons de décider ».

Sur ce, Suger embrasse de nouveau ses visiteurs, leur prodigue de nouveaux boniments et prend congé.

Les quatre émissaires redescendent lourdement l'escalier du logis de Suger. Pourtant délestés de leur fortune, ils se sentent vite envahis d'une pesanteur qu'on appelle le doute. Adon, qui les attendait en bas du logis les raccompagne.

« Alors, messieurs, je viens de faire décharger le contenu de votre carriole. Tout cela est en lieu sûr. Mais que ce fut lourd !

— Merci vidame » rétorque Hincmar sans grande conviction, le cœur plus pesant encore.

Les bourgeois reconduisent leur carriole vide en silence et lentement regagnant leurs échoppes respectives.

Le roi, demeuré seul dans ses appartements, est resté totalement étranger aux tractations de son conseil avec les marchands de la ville. Pis, Suger n'a pas pris soin de lui exposer ses manigances. Car, en promettant une chose et son contraire, il a su contenter les deux parties adverses. Mais ne pouvant soutenir la supercherie bien longtemps, il ne sera plus possible de demeurer dans la Cité de Laon lorsque la nouvelle aura été éventée.

« Sire, reprend Suger de retour dans les appartements de Louis, j'ai fait mander Adalbéron comme vous le souhaitiez, il sera là tantôt. J'insiste sur un point mon bon roi, vous ne pourrez assister à la procession de Pâques. Je propose que nous partions rapidement dans la nuit de samedi. Il nous faut prévoir un départ discret.

— Mais pourquoi la nuit, pourquoi si vite et en pleine nuit ? demande le roi de plus en plus dubitatif.

— Votre départ risquerait de créer la panique dans la Ville. Laissons le doute s'installer. Omettons de prévenir la Cité de votre départ afin de nous faire l'économie d'une sortie royale.

— Comme vous le voulez mon fidèle Suger. Mais je ne comprends pas bien cet empressement et vous connaissez mon faible goût pour les voyages nocturnes.

— N'avez-vous pas abjuré la commune ? Vous ne pouvez vous exposer en Ville après avoir renoncé à la charte. Cela fera grand bruit.

— Oui.

— Alors, cette Cité n'a à cette heure plus besoin de son roi. Que l'évêque s'occupe du bourg comme il l'entend, puisqu'il vous a payé le

prix de cette liberté.

— Certes, qu’il en soit ainsi. Il me reste à demander à Adalbéron, qu’il veuille bien, par sa charge, suppléer ma conscience pour la destinée de la ville. Je prie aussi mon prévôt Hubert de bien veiller à défendre mes intérêts et domaines et à Adon de protéger mon enclos. Qu’il renforce la garde autour de mes biens. Ensuite, seuls, les prières et les Saints Évangiles comme me l’inculqua ma pauvre mère, pourront venir en aide à la population, dans la *paix de Dieu*.

— La *paix de Dieu* a été rompue maintes et maintes fois, mon prince » remarque perfidement Suger.

Le Roi acquiesce, pensif, il se penche à la fenêtre et embrasse du regard la Ville haute et ses remparts. Se montrant pieux, Louis implore peut-être une absolution, celle d’une trahison envers ceux qu’il appelle ses gens. Au loin, la vue se perd dans les confins d’un royaume, des terres que Louis ne pourra jamais conquérir malgré toute sa volonté de bateleur.

† † †

Le premier Adalbéron que nous appelons “Ascelin” a vécu au X<sup>e</sup> siècle.

Adalbéron (deuxième du nom) est l’abbé de Saint-Vincent, l’abbaye fondée au VI<sup>e</sup> siècle au sud de la ville haute. Autrefois, elle a été saccagée par les Vikings. Elle dispose, dans son enclos, d’une magnifique basilique et d’une grande bibliothèque, l’une des plus réputées du nord de la France. Depuis le retour de Gaudry sur les terres laonnoises, le brave Adalbéron se tient à l’abri et ne sort pratiquement plus de son abbaye. Il sait que la lutte pour défendre les forces du Bien va être terrible. Que le Mal emploie la lâcheté, la barbarie et la violence, et qu’il dispense auprès de la population un sentiment de peur et d’insécurité. Le vice est en train d’insuffler une humeur nauséabonde dans toute la Ville.

Adalbéron sait si bien ce qu’il advint à son châtelain du monastère Saint-Jean deux ans auparavant. Et cette vision hante toutes ses

nuits. La terreur ne peut se dissiper tandis que l’épiscopat de Gaudry continue d’inoculer la haine et la cruauté. Ce grand protecteur de sa propre abbaye, Gérard de Quierzy était un homme de petite taille mais doté d’une grande âme, vif, agile, quoique borgne, et intrépide. Il connaissait le maniement des armes et avait parfois le verbe facile contre les puissants de la région. Vaillant chevalier pendant la Croisade, il avait été excommunié à son retour pour avoir séquestré, dans sa maison-forte de Barisis-aux-Bois, deux étudiants flamands qu’il n’avait relâchés que moyennant rançon. Mais, il gardait toute mansuétude pour les “honnêtes” gens. Cependant, il se montra certainement moins habile en parole qu’avec son épée car ses querelles et disputes avec certains grands, dont le sieur Enguerrand lui-même et son épouse, la comtesse Sybille, ont tôt fait de le mettre en mauvaise posture.

Alors qu’il était en audience avec l’évêque Gaudry, Gérard refusa qu’on aille de nouveau soudoyer quelque argent à des bourgeois, notables de la région qu’il avait en estime. S’ensuivit une violente dispute entre les deux hommes, et Gérard eut le dernier mot avec sa répartie caractéristique. Mais, Gaudry, plus fourbe et ténébreux qu’aucun ne fût en ce bas monde, projeta, avec ses seigneurs fidèles et ses conseils, l’élimination du châtelain Gérard, devenu gênant. Cette vilaine opération demandait cependant quelques préparations et d’infimes précautions. Pour commencer, il ne fallait pas que le roi ne puisse imaginer quelque complot fomenté par l’évêque lui-même. Gaudry décida qu’il partirait dès le lendemain pour Rome tandis que les conjurés réaliseraient cette basse besogne. Ainsi, nul ne pourrait l’accuser de ce terrible crime. Ensuite, il fallait que ce forfait puisse suffisamment marquer les esprits par sa monstruosité et son ignominie. Comment pouvait-on châtier ce châtelain ? Il fut décidé de l’occire en la cathédrale Sainte-Marie, au cœur du sanctuaire le plus sacré du diocèse où sont exposées les reliques de Saint-Béat durant les grands pèlerinages.

Quand, ce matin-là de janvier 1110, Gérard se rendit pour prier à la Cathédrale, accompagné de Guillaume, un seigneur qui faisait partie de la conjuration, le châtelain eut un pressentiment durant la nuit.

Encore effrayé par sa vision morbide, dans laquelle il se faisait arracher le cœur par deux ours, il commença à implorer Dieu pour l'absolution de péchés, tels, qu'ils occasionnaient des rêves aussi prémonitoires que terribles. Tandis que ses cavaliers l'attendaient dans des chapelles adjacentes, deux agents des conjurés allèrent prévenir les gens de Gaudry que le moment attendu était arrivé. Tous les hommes en armes fourbirent leur glaive, et emmenés par Rorigon, le propre frère de l'évêque, passèrent par le tunnel reliant l'enclos du palais épiscopal à une abside de la cathédrale. Et, sans bruit, franchirent la porte derrière la colonnade romane, longèrent les colonnes et l'entrée de l'ancienne crypte puis se jetèrent sur le malheureux devant le chœur, en pleine oraison.

L'un lui tint les bras en arrière, l'autre lui prit les pieds, quant à un troisième, il commença à le molester et lui porter des coups au ventre et à la poitrine. Gérard essaya de se débattre. Borgne depuis la prise de Jérusalem, il ne pouvait voir que d'un côté ceux qui l'assaillaient si brutalement. Rorigon prit son épée et asséna un violent coup sur le front du malheureux châtelain. L'infortuné, en train d'agoniser, s'en remit à Sainte-Marie et succomba sous les coups redoublés de ses agresseurs. Il expira sans qu'aucun de ses cavaliers ne pût intervenir. C'est ainsi que Gaudry mit fin à la rivalité avec Gérard de Quierzy, et la façon dont il put s'affranchir de la corégence avec le représentant du Roi. Quand le forfait consommé parvint aux oreilles de Gaudry, qui attendait paisiblement à Rome et échappait, pensait-il, aux soupçons de meurtre des sénéchaux du roi, l'évêque s'empessa d'en parler au souverain de l'Église, le pape Pascal, qui donna son assentiment moyennant quelques présents. Pascal et Gaudry se montrèrent tout heureux de cette petite forfaiture, en rirent à gorge déployée, comme deux ours malicieux et maléfiques. Le cauchemar de Gérard était bien prémonitoire !

Pendant ce temps, dans Laon et ses contrées, la rumeur enflait sur la mort de Gérard. Il ne faisait aucun doute que le commanditaire de cet assassinat n'était autre que Gaudry lui-même et ses loyaux seigneurs. Lesquels, fourbes et peu téméraires sans leur évêque, s'étaient enfuis de peur de représailles du roi des Francs. Car, les autorités royales perce-

vaient très bien le fin mot de cette affaire. Mais, quand Gaudry s'en fut revenu, près de Laon, à l'abbaye de Saint-Nicolas-aux-Bois, non seulement il demanda qu'on lui restituât les biens confisqués en son palais, des vivres et des objets de convoitise, mais il s'en alla jusqu'à proclamer l'excommunication envers ceux qui avaient osé porter en jugement, pour complicité de crime, les seigneurs qui lui étaient restés affidés. Le pauvre Guibert, un moine devenu abbé, grand chroniqueur de son temps, qui avait été le premier à dénoncer l'incapacité de Gaudry à remplir la charge épiscopale puis à dénoncer la machination du nouvel évêque contre Gérard, se retrouva vite en fâcheuse posture et dut se résoudre à faire allégeance de nouveau à ce mauvais prélat car le pape lui-même avait absous ce bandit. Quelle confusion... qui n'était que la graine du chaos à venir !

Mais revenons à notre Adalbéron. Le voilà qui arrive dans les appartements du Roi. Depuis que Gaudry est rentré de Rome, son abbaye de Saint-Vincent, excentrée du Bourg et de la Cité est devenue le refuge des innocents que les exactions de l'évêque effrayent. Un harcèlement sournois, des maltraitements permanentes qui confinent à un état permanent de torture.

« Sire... mon Roi, entame l'abbé. Vous me faites demander.

— Oui mon père, répond le "jeune" roi. La ville est martyre d'événements qui n'ont que trop duré. J'ai pris la décision de mettre fin à la commune.

— Comment Sire ? Est-ce Dieu possible ? Vous imaginez la réaction des habitants et des riches bourgeois ? La situation du commerce est déjà fort délicate. Monseigneur comment avez-vous pu ?

— Je n'ai pas le choix, Saint-Homme, les choses ne peuvent qu'empirer. Il nous faut éradiquer le mal. Mais cette purification ne peut s'opérer sans que le sang ne coule. »

Adalbéron adresse un regard effrayé au roi. Mais de quelle ignominie la Ville risque-t-elle d'être encore atteinte ? Où les rixes, les molestations et les meurtres sont devenus habituels. Et les voilà livrés, aban-

donnés au suppôt le plus dévoué de Satan.

« Non ce n'est pas possible, se lamente l'abbé horrifié. La terreur est partout, il faut apporter la paix dans les âmes et venir en aide aux consciences.

— Vous comprenez que je ne veux que la paix, répond le roi en feignant l'assurance. Mais la paix a un prix. La religion, qui gouverne la Cité, n'a que trop fait preuve d'ignominie. On ne peut plus accepter que des hommes qui ont fait allégeance à Dieu donnent la mort. N'est-ce pas un blasphème mon cher abbé ?

— Oui c'est un blasphème, sire. C'est même un crime. Mais la religion ne peut être la raison de ces atrocités. Toute notre religion est victime de tels agissements. Attenter à la vie c'est être ennemi de l'Homme. Et ce que l'évêque du Diocèse commet, depuis sa venue, ressemble à un chapitre de l'Apocalypse. *Tiens fermement ce que tu as, pour que personne ne prenne ta couronne !* Ce n'est pas la doctrine de nos textes sacrés que d'user de violence comme moyen d'administrer les terres et les possessions du Saint Seigneur ».

En se remémorant les textes sacrés du Saint Évangile, Adalbéron cherche visiblement à se rassurer. Car, sa plus terrible crainte est en train de se réaliser. La prochaine abjuration du roi est de bien mauvais augure. Et le fondement de ce tout ce qui ne manquera pas de survenir.

« Donc, pour parvenir à nous extraire de Gaudry, poursuit le roi, il nous faut user des mêmes armes que lui. Je demande à mon prévôt Hubert, mes sénéchaux et conseils de veiller aux destinées de la Cité. Je sais que vous avez des gens en armes prêts à défendre l'Abbaye Saint-Vincent.

— Oui, nous avons levé cette armée pour nous protéger en cas de quelque intrusion pour attenter aux biens de l'Abbaye. Et, je dois dire que les escarmouches sont fréquentes sur les chemins qui mènent à notre enclos abbatial. Et que nous devons chaque nuit surveiller plus étroitement encore nos greniers et nos jardins.

— En ce cas, je quitte la Ville avant qu'elle ne s'embrase définitivement.

— Mon Dieu, vous nous quittez...

— Je ne vous abandonnerai pas.

— Dieu lui-même a dit : *“Je ne te délaisserai point et je ne t'abandonnerai point”*. ... Et le Christ a conseillé : *“Ne vous épouvantez pas, et n'ayez pas peur d'eux”*.

— Il faut que le châtiment délivré à Gaudry soit du même acabit que celui qui a condamné Gérard jadis dans notre basilique sacrée, ajoute le roi.

— Vous avez raison Sire, car *« le diable qui les égarait fut jeté dans l'étang de feu et de soufre, où sont aussi la Bête et le faux prophète ; ils y seront torturés jour et nuit pour les Siècles des Siècles »*.

— Que la prophétie s'accomplisse, ponctue Louis.

Après que l'abbé ait baisé la main du monarque, Adalbéron interpelle le roi sur un sujet important à ses yeux.

— Il faudra, mon jeune roi, que vous pensiez à votre descendance. A trente ans passés, vous devez songer à prendre épouse et donner à votre dynastie le fils qu'elle attend.

— J'y songe mon père, j'y songe.

— Ne tardez pas. Votre père vous le suggère mais vos pères Capétiens vous en intiment l'ordre ! »

Ce dernier mot prononcé, Adalbéron quitte le roi, encore plus désespéré. Louis ne fait pas usage de la force qui sied à un Monarque. Il faut s'en remettre à une autre puissance, dont le règne et la gloire durent indéfiniment. Depuis les siècles passés et continueront au cours des siècles à venir. Seule, cette force de l'esprit saint peut perdurer, indéfectible dans son soutien de l'homme et éternelle à l'échelle de l'humanité.

Le roi abandonnant la Ville, la situation va devenir incontrôlable. A

l'instar de Gaudry, quittant Laon pendant que les conjurés éliminent Gérard, Louis céderait la ville pendant que l'insurrection communale viendrait à bout de son maléfique évêque, si l'histoire se met à bégayer. Mais cette confession à l'abbé, de la bouche même du roi, risquerait d'éventer la secrète manipulation de Suger. La commune avait été abrogée et les bourgeois avaient été dupés ! Et comment !

† † †

Dans le quartier des creutes, au soleil de midi, au sud du tertre de la ville, se terre un grand nombre de maisons troglodytes serrées à la lisière du chemin qui conduit à l'Abbaye de Saint-Vincent, et que l'on appelle donc, par abus de langage, des *creutes*. Depuis les temps gallo-romains, l'homme, en effet, exploite la pierre du plateau, facile à extraire de la couche. Les antiques carrières ont laissé la place à des habitations rudimentaires aux abords des cavités, elles-mêmes utilisant une partie des galeries les moins humides. Toutes les parcelles de la butte ont été exploitées pour les pierres de construction, formant des carrières souterraines qui traversent la colline dans sa couche la plus meuble composée de sables, qu'on appelle les "*arènes*". Ces galeries reposent sur une couche d'argile, imperméable, qui retient les eaux de pluie et de ruissellement, certaines constituant des réserves en eau propre ou usée.

Teudegaud et Bernard de Bruyères sont les hommes de confiance d'Adalbéron. Teudegaud est un grand gaillard, robuste et rustre, particulièrement craint. Serf, sa force physique est devenue légendaire, il était sous protection de Gérard de Quierzy avant qu'il ne soit assassiné. Il a, par le passé, été l'un des officiers d'Enguerrand, habilité à faire payer le droit de péage des chemins et des ponts dans le comté de Coucy, tout en en profitant pour commettre des larcins. Depuis lors, il s'est assagi. Il œuvre désormais pour l'abbé de Saint-Vincent et travaille dans le domaine, tout particulièrement dans les vignes qui

parsèment le coteau sur les pentes méridionales du tertre, dans la cuve Saint-Vincent, judicieusement nommée du nom du Saint Patron des vignerons. Malgré l'apaisement de sa conscience, Teudegaud a néanmoins conservé sa force herculéenne, son visage de loup, balaféré, et les yeux clairs trop enfoncés. Nul n'ose encore l'affronter de face. Quant à Bernard de Bruyères, il est âgé d'une vingtaine d'années, subtil malgré sa petite éducation et dévoué. Il a une condition de vilain et dispose de sa propre terre, un tout petit domaine. Bernard est donc libre et peut mener la vie qu'il entend. Même si, en ces temps troublés, la latitude dont disposent les hommes sans condition n'est que très relative.

Teudegaud quitte sa parcelle et aperçoit son ami Bernard remontant le chemin le long du ravin (parfois le ravin et le chemin ne font qu'un). Bernard rentre de son pressoir où il a conduit diverses corvées. A l'époque, l'amitié de deux hommes s'entend sous un angle de complicité, car c'est à la lumière des événements que chacun choisit un camp. La fidélité et l'affection que les gens se portent ne constituent pas des valeurs immuables. La vraie amitié n'est donc pas une chose naturelle. Rare, elle est, au contraire, un lien tangible qui s'est forgé au fil de la destinée.

« Bonjour l'ami, déclare posément l'imposant serf. Quelles nouvelles de ton pressoir ?

— La presse de mon vendangeoir est réparée, répond Bernard. Je vais pouvoir me consacrer aux travaux dans les vignes de la cuve Saint-Vincent. Pourvu que nous n'ayons plus beaucoup de gelées pour notre vin.

— Et dans le bourg ? reprend Teudegaud visiblement plus inquiet des nouvelles de la ville que de celles des vignes et des champs.

— La corporation est très mécontente et désespère de sauver la commune. Si une abjuration révoque la charte commune, cela sonnera le glas de leurs avantages et marquera le retour de la charge de l'évêque. Les bourgeois disent qu'ils sont pressés comme les grappes de raisin dans les vendangeoirs. Cela ne peut plus durer. Les temps étaient déjà difficiles sous la commune, alors, désormais, cela risque de devenir im-

possible à vivre si Gaudry et ses alliés font empirer la situation.

— En l'abbaye aussi la situation n'a que trop duré. L'insécurité est permanente. Les larcins sont nombreux, car, acculés, les gens de la Ville n'ont d'autres moyens que de piller les biens et les récoltes de l'Église pour survivre. Nous passons plus de temps à défendre le domaine qu'à l'exploiter. La faim rend le peuple de Laon haineux et sans jugement. La révolte gronde.

— Crois-tu que le roi puisse enrayer cette fronde ?

— Le roi n'est pas dans son domaine, il partage le pouvoir, il n'est qu'un seigneur ici venant percevoir ses droits. Il avait toutes les raisons de se satisfaire de la commune. Et d'encourager qu'elle se maintienne en l'état. Or, s'il accepte de casser la charte communale c'est qu'il n'y trouve plus son intérêt. Parfois, la politique et l'économie ne font pas bon ménage et ne partagent pas les mêmes intérêts. La politique aurait inspiré de négocier la paix pour préserver l'ordre. Mais la commune ne permettant plus de lever suffisamment d'impôts, il fallait y remédier pour que, de nouveau, les avides seigneurs collectent comme cela les agrées.

— Les choses ont changé dans les campagnes depuis le retour de la Sainte Croisade. Quand les seigneurs sont revenus, ils ont cherché à restaurer à la fois leur pouvoir, qui avait souffert de cette longue absence en terres saintes, et leurs finances, dilapidées à d'autres fins que pour leur propre domaine. Tout en expiant leurs péchés.

— Tu as raison Teudegaud, dans notre jeunesse le pays était en paix. Il n'y avait pas autant de rivalités et de luttes pour les seigneuries. Les larcins sont devenus pratique courante. Et on ne sait plus où aller sans se sentir en insécurité. Les malfaisants sont partout.

— Que Dieu nous vienne en aide. »

A ce moment, un cortège venant du bourg se présente sur le mauvais chemin des creutes. C'est Adalbéron qui s'en revient de son entretien avec le roi. Arrivée à la hauteur des deux paysans, la calèche de

l'abbé s'arrête subitement. Et Adalbéron, contre toute attente, en descendant rouge de colère. Les deux compagnons sont stupéfaits.

« Mes enfants, quelle infamie ! pleure l'Abbé.

— Que vous arrive-t-il mon père ? demande Teudegaud avec empressement.

— Je sors du cabinet du roi. Il renonce à la commune et va partir. Il faut vite prévenir la corporation.

— Mais comment cela se peut ! s'exclame Bernard indigné.

— Je ne sais quelle tractation a fait basculer la décision du roi. Mais le voilà abjurant la charte et prêt à quitter la ville. Mes prières et mes suppliques n'y ont rien changé. Il faut donc prévenir incessamment Hincmar et la corporation.

— J'y cours » fait Teudegaud qui a tout de suite le sang chaud.

Le grand gaillard laisse Bernard tout interdit et court à grandes enjambées, malgré son imposante stature, vers la porte sud de la Ville, qui ferme le quartier Saint-Martin que les villageois ont pris l'habitude d'appeler la porte de Soissons, vu que le chemin qui en découle conduit à l'autre capitale de l'évêché voisin.

† † †

Rentré de sa chasse dans l'après-midi, Gaudry est, avec ses faucons, rassasié. Il demande que ses fidèles archidiacres Gautier et Gui viennent faire séance. Le prélat se prélassé, tout heureux de cette belle journée printanière. La fin de la commune lui permet de se libérer de la dernière résistance qui s'était constituée face à sa toute puissance. Gautier lui donne quelques nouvelles des rumeurs de la ville.

« Seigneur, suggère Gautier, votre entrevue du matin avec le roi fait grand bruit dans le Bourg. Les marchands sont abasourdis, ils viennent d'apprendre la nouvelle par Adalbéron, la commune est abrogée.



Comment le roi a-t-il pu accepter cela ?

— Mes amis, s'adressant tout à la fois à Gautier et à Gui, le roi n'est nullement difficile à convaincre. Non qu'il soit sot. Mais il est mal conseillé par Suger. Et il suspecte de ma part quelque allégeance avec Henri d'Angleterre. Il a pour une fois raison !

— Et que va-t-il advenir alors ? s'inquiète Gui, tout aussi fidèle mais toujours plus inquiet que son compère Gautier.

— Nous allons réhabiliter notre politique. Sans cette commune qui n'a que trop duré, nous aurions pu nous enrichir plus que nous ne l'avons déjà fait. Les marchands sont sous ma protection. Ils doivent donc me montrer toute la gratitude qui sied à mon rang.

— Ne craignez-vous pas qu'ils finissent par se révolter après que n'expire la commune ?

— Ils ont déjà tant accepté que je crois que tout demeure envisageable en cette Ville. Qui a su faire face quand je suis revenu de Rome ? Qui a su empêcher les excommunications des traîtres ? Qui a su s'opposer à la restitution de mes biens ? Toutes leurs suppliques ont avorté par leur manque d'audace et de courage. Jamais le roi n'a su montrer le chemin. Quel monarque est-il ? Il ne gouverne pas la Cité, l'Église n'est pas son domaine et ses caisses sont vides. Il veut pacifier le nord de la France ? Grand bien lui fasse. Qu'il aille dans d'autres villes comme à Amiens avec son dévoué Suger et s'acquitter de toutes les communes qu'il lui chante. Et qu'il me laisse tranquille. Nous n'avons plus besoin de lui ici.

— Qu'en pense le roi des Anglais ? s'interroge Gautier, se remémorant l'ascension de Gaudry provoquée par Henri, roi des Anglais, et ainsi gratifiant indéfectiblement son fidèle chevalier pour la capture de son frère Robert Courteheuse.

— Tous ces désordres dans le Royaume des Francs montrent que le Louis n'est pas légitime. Il veut acheter la paix car il n'a plus les moyens de la guerre. La diplomatie est l'arme des impuissants et il ne peut lever

de nouveaux impôts sans de nouveaux domaines. Donc Henri compte profiter de la situation. Le duché de Normandie est une terre proche du Royaume. Je vais donc, pour affermir mon pouvoir, lever de nouveaux impôts. Gautier, réfléchis-y, je veux que la chose opère vite, car je viens de déboursier sept cents livres ! Ceux que m'avait donnés le roi des Anglais (c'est cocasse, c'est finalement Henri qui indirectement a payé Louis pour qu'il abandonne la commune). Il faut maintenant, par tout moyen, que je récupère ma mise rapidement et facilement. Al-lons vite, car moins je laisserai le soin aux gens de réfléchir plus grande latitude aurais-je à agir.

— Bien monseigneur » acquiesce Gautier.

Dans le cellier de l'auberge du Chapitre, chez Hincmar c'est la consternation. Des quatre coins du bourg affluent les bourgeois. Bientôt, les quarante de la corporation, et même un peu plus, se retrouvent entassés entre les barriques de vin, de bière, de cidre et de poiré. Il y fleurit bon habituellement mais le moment n'est pas propice aux considérations olfactives et œnologiques.

« Que dis-tu Teudegaud ? questionne une nouvelle fois Alberic qui fait mine de ne point comprendre, ahuri, comme s'il venait de se réveiller en plein somme.

— Adalbéron vient de s'entretenir avec le roi, celui-ci vient d'abjurer la commune, répète le serf devant les bourgeois incrédules.

— Ce n'est pas Dieu possible ! Comment a-t-il pu ? Nous avons payé ! beugle Remi.

— Suger nous avait promis ! s'étrangle Hincmar.

— Et l'argent, tout cet argent que nous avons levé pour son soutien ! Il faut qu'il nous rende ce qu'il nous a pris !

— Je ne comprends pas ! se morfond Alberic.

— Allons-y, partons reprendre notre bien.

— Oui que Suger nous rende ce qu'il nous a extorqué ! »

Ce n'est plus une délégation diplomatique qui se prépare, mais une troupe en furie qui remonte la place du marché, qui suit la rue Saint-Jean et s'engouffre par la porte Morté. Hincmar a, malgré la surprise, repris sa carriole, sûr de récupérer "ses" cassettes. La garde qui a été renforcée coupe l'élan des assaillants.

« Encore vous ! s'écrie Adon. Que vous amène-t-il encore ? Vous venez déposer de nouvelles cassettes ?

— Ah non, grand Dieu, nous venons reprendre notre bien !

— Quel bien ?

— Celui que nous avons déposé ce matin et que nous voulons reprendre.

— Ne vouliez-vous pas ce matin remettre les cassettes au roi ? Ainsi fut fait. Les cassettes sont en sûreté désormais. Elles sont prestement mises en sécurité sous l'autorité de Suger.

— Qu'il nous les rende car il nous a menti, il nous a trahis !

— Je ne vois pas de quoi vous voulez parler. Je vais vous demander de partir sur le champ.

— Nous ne partirons pas avant que Suger nous ait rendu notre argent. »

Adon a perdu le peu de patience dont il dispose, il emploie ses gardes pour éloigner les bourgeois. La carriole se met en travers et le mulot commence à hennir follement.

Vidame : « Gardes ! Éloignez ces gens ! ordonne le *vidame*.

— Où es-tu gredin de Suger ? Où te caches-tu ? crie la troupe bourgeoise.

— Montre-toi bredin ! lance Hincmar qui en fait une affaire personnelle.

— Voleur, rends-nous les quatre cents livres ! »

Attiré par les huées, le roi depuis sa fenêtre aperçoit cet attroupe-ment vengeur et demande à Suger des explications.

« Que diantre veulent-ils ? gémit le roi, apeuré et lâche comme de coutume.

— Je crois qu'ils n'acceptent pas l'abolition de la charte communale, répond sommairement Suger.

— C'est pourtant pour leur bien que j'ai consenti à y mettre un terme, rétorque le gros Louis dubitatif.

— Ce n'est pas leur sentiment.

— Je comprends mieux maintenant pourquoi vous me conseilliez de partir et de quitter la ville au plus tôt.

— Oui, et ce n'est qu'un début. Bientôt c'est toute la ville qui va être réunie pour contester l'ordre.

— Je veux bien vous croire, quand il s'agit d'une centaine d'hommes on peut encore les contrer, mais quand ils seront des milliers cela ne sera plus possible d'endiguer pareil flot. »

Accourant au secours des villageois en mauvaise posture, Teudegaud voit que la situation s'envenime. Déjà, sous les ordres d'Adon, les gardes ont sorti leur glaive du fourreau, et d'autres brandissent des lances. Le serf prend à part Hincmar.

« Calme-toi l'ami. Vous n'obtiendrez rien de la sorte, à part des coups de piques et du sang...

— Le roi nous a volé notre argent.

— Je le sais, c'est moi qui te l'ai appris. Mais comment veux-tu l'exiger ? Tu es sans arme. La garde ne te laissera pas passer. Et si tu forces, ils te transperceront toi et tes confrères. Veux-tu donc finir la tête au bout d'une pique ? »

Les compères sont ivres de rage. Le courageux Teudegaud s'adresse à la foule des bourgeois aux tempes et aux joues cramoisies de haine. Non qu'il veuille les calmer. Mais continuer à vilipender Suger et le roi devant le palais et les hommes en armes de la garde royale constitue une démarche stérile et suicidaire. Il faut lever ce pathétique siège

et fourbir d'autres glaives. Au bout d'une heure de vociférations, les bourgeois se dispersent, écrasés de colère et de frustrations. Quelques escarmouches avec la garde ont lieu. Mais aucune trace de sang ne coule sur le pavé. Ce n'est que partie remise.

« Commune ! Commune ! » s'écrient les marchands en rebroussant chemin, comme un nouveau cri de ralliement, celui de leur prochaine bataille à conduire au nom de la vengeance contre cette infâme trahison.

« Les voilà qui partent, souffle le roi, visiblement peu enclin à faire face à pareille adversité. Généralement, les batailles se livrent en campagne, en forêt, pas dans les cités. N'a-t-on jamais vu pareil soulèvement contre le roi ?

— Oui c'est le sceau de ce nouveau millénaire... en déduit Suger, bien prophétique.

— N'ont-ils pas idée que ce que je décrète ne peut être défait que par Dieu ?

— C'est évident sire.

— Ne savent-ils pas que la commune n'a pas été ici couronnée de succès, qu'elle n'a pas permis d'endiguer les crimes, que l'économie est exsangue et que les caisses sont vides ?

— Ils le savent fort bien !

— Alors pourquoi ne se rangent-ils pas derrière mon avis ? Ma seule protection ?

— C'est que, peut-être, ont-ils aussi eu vent de votre départ prochain, se risque le conseiller.

— Dans ce cas, il nous faut partir hâtivement. Je ne veux pas que ma Royauté puisse être entachée du sang qui va couler.

— Oui, cette nuit Sire.

— Cette nuit. »

† † †

L'obscurité a englouti la montagne couronnée, les cris et les miaulements résonnent dans les ruelles étroites du quartier Saint-Martin. Bernard de Bruyères, n'a pas fini sa journée. Malgré le carême, il enfourche *Neptune*, son vieil étalon, décharné et amaigri, et traverse le bourg pour descendre le chemin raviné de Saint-Marcel, passer aux abords de la léproserie Saint-Lazare et arriver à la Neuville, qui ne compte alors que quelques habitations. De là, il suit un autre chemin, celui de Crépy, qu'il rejoint au bout d'une heure et ensuite il traverse une forêt profonde, pour arriver à sa destination, Saint-Nicolas. Depuis quelques décennies, Saint-Nicolas-aux-Bois est un domaine abbatial fondé par le roi Philippe vers 1080 et régi par une charte rédigée par Gui, le fameux archidiacre de Gaudry et longtemps trésorier du chapitre cathédral de Laon. L'ensemble monastique et architectural, aux confins de la forêt de Saint-Gobain, dans un endroit reculé, étonne. Un mur d'enceinte imposant enferme un domaine formé d'un grand logis, d'un donjon et d'un étang. Plus loin, de l'autre côté du bourg se tient un prieuré, le *Tortoir*, sur les lieux mêmes d'une villa antique appelée "Tortorium". Bernard longe les fortifications et escalade au niveau du logis un pignon qui permet de pénétrer l'enceinte sans être vu.

Aux abords du prieuré le calme est pesant. Quelques bruits de pas résonnent dans ce qu'on imagine être un couloir ou une grande pièce carrelée. La brume commence à gagner l'esplanade sombre. On n'y voit guère qu'à quelques dizaines de pieds à la ronde, les grenouilles coassent au loin sous la bruine, l'humidité frissonne. Bernard borde furtivement une allée et se cache sous un porche.

« Tu es là ? murmure une petite voix apeurée dans l'obscurité du porche.

— Oui je suis là, répond Bernard.

— Ah ! Que Dieu te bénisse, j'ai eu si peur.

— N'aie crainte ma douce amie. Je suis là maintenant.

— Ne fais pas de bruit car on peut encore venir.

Neptune :  
Dans la  
mythologie  
romaine,  
Dieu des  
eaux vives.  
Protecteur  
des chevaux  
(selon  
Virgile).

— Allons dans le pigeonnier, nous y serons plus au calme. »

La jeune Bazilie de Marle essaie de se montrer prudente. Elle ne veut pas que l'on surprenne ses galanteries avec un homme sans grande condition, alors qu'elle suit sa formation de jeune dame de l'aristocratie au prieuré. Bazilie est la fille d'un noble du nom de Thomas, seigneur de Marle et de Crécy, et de la défunte Ide de Hainaut. Le père de Thomas est un seigneur puissant, Enguerrand, seigneur de Coucy. Bazilie de Marle a perdu sa mère il y a dix ans tandis que son père rentrait de la Croisade. Encore très jeune, son avenir est déjà ordonnancé, elle doit épouser un seigneur en Hainaut, Alard de Chimay. Cette perspective rend les deux jeunes gens particulièrement désorientés. Leurs cœurs les poussent à s'aimer et leurs conditions ne leur permettent, en aucune manière, pareille union.

« Ah ma bien-aimée, lance Bernard à Bazilie. Vous êtes mon soleil, votre seule présence brille et m'aide à oublier le monde.

— Vous devez avoir froid après cette route.

— Non ma belle, ne vous inquiétez pas.

— Vous avez tardé et j'étais morte d'inquiétude. Je désespérais de ne point vous voir arriver.

— C'est que, ma douce, je ne peux rejoindre le Prieuré qu'une fois la nuit définitivement tombée. Sinon je serais repéré.

— Chut mon Ami, il y a un bruit tout près.

— C'est normal, il y a les pigeons qui dorment tout au-dessus de nous.

— Comme on n'y voit rien, j'imagine toutes sortes de choses. J'ai tellement d'anxiété que mon cœur va sortir de ma poitrine.

— Ne vous inquiétez pas, je suis là.

— Je bouillonne mon tendre, j'ai ma raison qui se perd dans la crainte et l'inquiétude. Vous, seul, sans protection, dans ce péril qui menace Laon. Cette ville va s'embraser et j'ai peur qu'il ne vous advienne du mal. J'imagine mille traquenards qui pourraient vous perdre.

— Ne craignez rien ma belle, je sais me défendre. Je suis valeureux. Profitons ma douce de cette heure, un moment à nous, en dehors des autres et du temps.

— Oui. Profitons mon tendre ami. »

Le calme est revenu dans leurs esprits, les deux amants se blottissent l'un contre l'autre dans ce pigeonnier où le soir se terrent les volatiles. Un peu de chaleur dans cet endroit sombre et frais. Dehors, la pluie commence à filtrer. Amer, Bernard ne parvient pas à se résoudre à la fatalité.

« Je meurs chaque jour un peu plus lorsque je pense que vous êtes destinée à ce sieur Alard. Que bientôt, vous partirez en épousailles. Que jamais je ne pourrai prétendre à être votre fiancé.

— N'y pensez plus, c'est vous mon prince, c'est votre voix qui fait chanter mon cœur, c'est votre bras qui fait chanceler mes jambes, c'est votre main qui fait vibrer ma peau. C'est dans vos yeux que je veux me voir grandir. Je sais que cela est un grand péché mais voilà mes pensées. Je peux bien vous l'avouer.

— Alard est plus vieux que vous, quel besoin a-t-il de s'attacher à une si jeune personne ?

— Voyons mon ami, vous le savez bien, il cherche à assurer sa descendance. Et mon père assure ainsi son désir de puissance.

— C'est vrai, ce mariage relie son fief de Marle et Crécy à celui de Chimay, au nord par-delà Vervins. Et sa querelle avec son père le pousse à accélérer ce rapprochement.

— Oui ! Et le roi Louis laisse encore toute latitude à mon père. Car, Thomas sait batailler, et mettre à sa botte une région tout entière. Et son entreprise de conquête vers le nord sert les intérêts du Royaume de France.

— L'influence de votre père est manifeste d'Amiens à Reims en passant par Laon. Même s'il a perdu sa forteresse, voisine de Soissons, le donjon de Montaigu.

— Mon grand père Enguerrand et les seigneurs de Roucy, de la Ferté et Crespy ont su jadis l'en déloger. Et sans l'intervention du roi, il aurait perdu la vie.

— Je crois que ton grand-père Enguerrand n'a jamais accepté ton père. Deux seigneurs voisins aux orgueils si prononcés, cela ne peut faire une bonne alliance comme il aime à le dire.

— Oui, mon grand-père ne peut s'entendre avec son bâtard de fils. Il y a des choses qui ne sauraient être réparées. Et depuis toujours, Enguerrand cherche à le déshériter. Et plus Enguerrand s'entête, plus mon père réplique.

— Pourtant, ils ont guerroyé ensemble pendant la Croisade.

— Il n'y a visiblement que Dieu qui les rapproche.

— Et les affaires terrestres qui les désunissent. »

Dans les familles de seigneurs, la vie est rythmée par les unions et les désunions. Les retournements de situation sont légion. Ennemis un jour, alliés le lendemain. Il n'y a donc pas de certitudes. Chez Enguerrand dans le château de Coucy, véritable forteresse, les batailles familiales sont de tradition. Enguerrand a eu nombre de démêlés suite à ses frasques amoureuses. Il s'adonne beaucoup aux plaisirs de la chair. Mais ce qu'il s'autorise dans ses actes ne trouve pas la même mansuétude dans ce qu'il édicte. Il a ainsi répudié son ancienne épouse Ade de Marle pour adultère. Et ses secondes noces avec Sybille de Château-Porcien ne furent pas une pure formalité. Sybille, femme de petite vertu, a été mariée au château de Tournes avec Godefroi I<sup>er</sup> comte de Namur. Répudiée pour inconduite notoire et bien qu'Enguerrand fût moins beau et moins noble que son ancien comte de mari, cette infamie avait eu raison du vieux comte du Porcien qui ne survécut point à la honte occasionnée par sa fille. Mais les choses ne s'arrêtèrent pas là, cet épisode de coucherie eut des répercussions politiques et militaires. Sybille étant une fille du seigneur du Porcien, qui avait signé la paix avec Godefroi, les combats redoublèrent entre les seigneurs affiliés au Royaume de France et ceux alliés du Duché de Lorraine sous la ban-

nière du Saint Empire. Sybille, héritière du Porcien suscita donc des batailles et des retournements d'alliances entre les comtés et le duché, entre le Royaume et l'Empire.

Quoique le poids des années ait flétri ses appâts maléfiques, la comtesse continue de jouer de ses charmes décadents pour influencer les puissants mâles de ces contrées. Perfide, garce, traîtresse, fomentant des complots, faisant et défaisant les alliances, arrangeant les mariages utiles aux vassaux, Sybille demeure influente et les gens la craignent, suspectant derrière son vice et ses malveillances, quelques magies noires. Et cette mégère de femme parvient à surprendre et répandre tous les ragots et rumeurs qui parsèment les campagnes. C'est ainsi qu'elle entend des nouvelles de sa "petite fille", Bazilie, recluse au *Tortoir*, promise à Alard de Chimay, mais amoureuse d'un gueux issu des creutes.

